

LE RISQUE FEU DE FORÊT

Quels sont les risques de feux de forêts dans le département de la Drôme ?

Sur la période 1976-2003, on compte plus de 730 départs de feux de forêts touchant une surface de 3900 hectares.

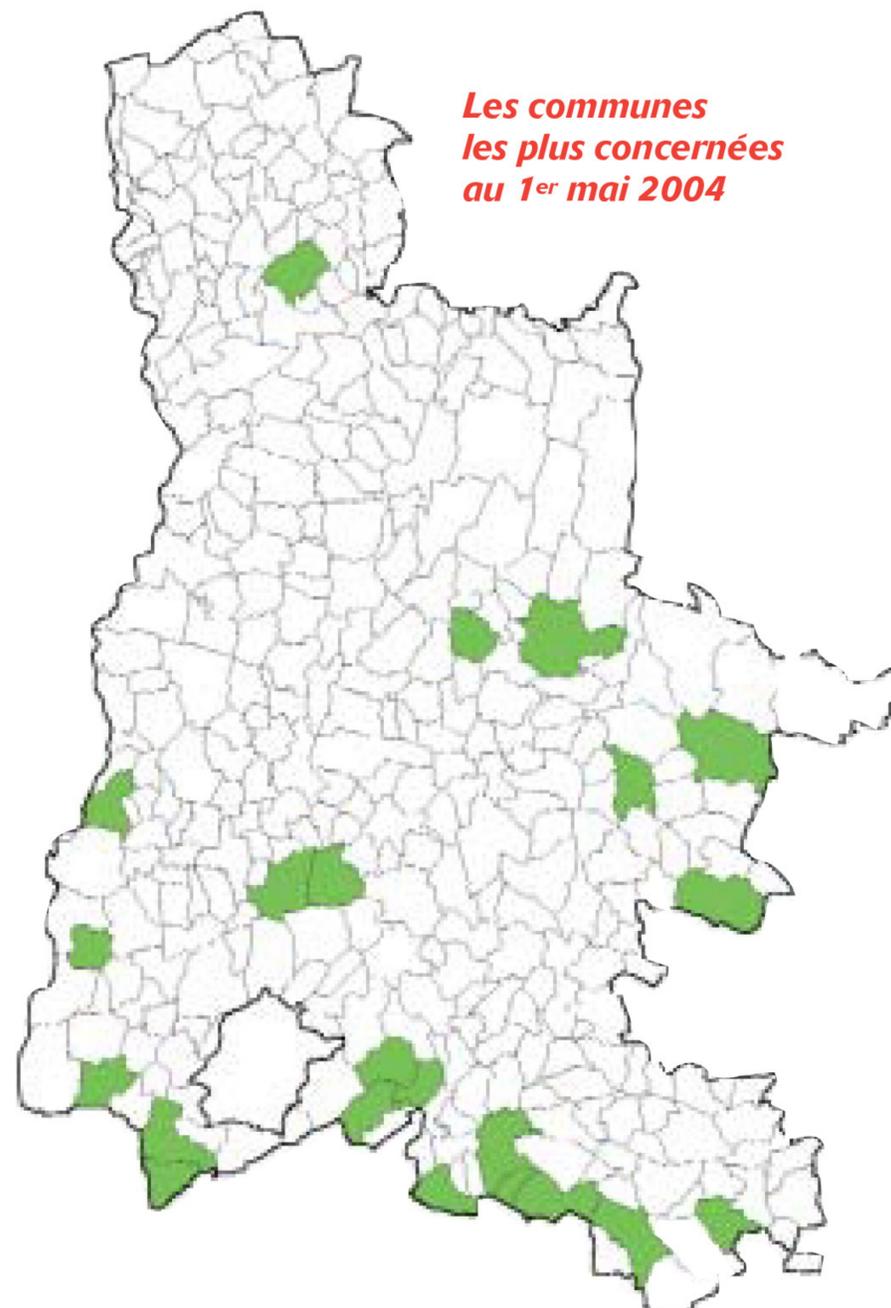
En 1990, 36 départs ont été comptés brûlant 144 ha environ et en 2003, 98 feux ont parcouru 482 ha.

La surface moyenne par feu reste stable du fait des conditions climatiques favorables et des moyens de prévention et de lutte mis en œuvre.

Toutes les communes s'avèrent être concernées par le risque de feu de forêt. **Cependant, 22 communes ont été recensées comme celles présentant la probabilité de risques en terme de dommages aux biens et aux personnes la plus élevée** (le nombre d'installations présentes dans la zone à risque maximum est supérieur à 10).

Quatre massifs se détachent :

- la vallée du Rhône au sud de Montélimar,
- le Sud des Baronnies,
- le Diois,
- Rochemore (massif commun avec le Vaucluse).



Quels sont les mesures prises ?

Au niveau national

- Le financement de la prévention contre les feux de forêts est programmé et géré par la **DPFM (Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne)**.
- L'ensemble des feux qui se produisent en zone méditerranéenne est recensé par la **base de données PROMETHEE** ; la Drôme y participe depuis 1988.

Au niveau départemental

LES MESURES DE PRÉVENTION

- Un **Schéma Départemental d'Aménagement des Forêts contre l'Incendie** a été élaboré en 1996 et réactualisé en 2002.
- Trois **schémas de Défense de la Forêt contre l'Incendie** regroupant les divers massifs forestiers de la Drôme ont été réalisés. Ils définissent les caractéristiques de chaque massif et proposent divers aménagements :
 - le schéma de DFCI des Baronnies (et Nyonsais) : 74 communes et 13 massifs.
 - le schéma de DFCI de la Vallée du Rhône et des collines rhodaniennes : 37 massifs.
 - le schéma de DFCI du Diois : 64 communes et 13 massifs.